



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**PLAN RÉGIONAL COMPLET DE MISE EN OEUVRE POUR LA SÛRETÉ DE  
L'AVIATION ET LA FACILITATION EN AFRIQUE, (PLAN AFI SECFAL)**

**7<sup>ème</sup> REUNION DU COMITÉ DIRECTEUR**

*(19 Juillet 2018) Niamey, NIGER*

---

---

**Point 2.1. à l'ordre du jour: Rapport sur l'Alignement du Programme de Travail du Plan AFI SECFAL avec le GASEP, les objectifs et déclaration de Windhoek et la feuille de route Ministérielle AFI-MID sur la sûreté;**

*(Présenté par le Secrétariat du Plan AFI SECFAL)*

**SOMMAIRE**

Cette note de travail présente les résultats de l'Alignement du programme de travail du Plan AFI SECFAL avec le Plan Global en matière de sûreté de l'aviation (GASEP) approuvé par le Conseil de l'OACI en novembre 2017, les objectifs et Déclaration de Windhoek approuvés par le Sommet de l'Union Africaine (UA) en juillet 2017 et la feuille de route pour la sûreté de l'aviation en Afrique et au Moyen-Orient approuvée par la Conférence Ministérielle Régionale sur la sûreté de l'aviation à Sharm El Sheikh, en Égypte, le 24 août 2017(AFI-MID)

La note de Travail présente une analyse comparative des objectifs et adopte les objectifs alignés proposés à incorporer dans le Programme de Travail du Plan AFI SECFAL, pour une approche uniforme dans le processus de mise en œuvre de tous les programmes de Sûreté de l'Aviation et de Facilitation.

Action du Comité Directeur est proposée au Paragraphe 4

**1. INFORMATIONS GENERALES**

1.1 Lors de la 6ème réunion du Comité Directeur tenue en décembre 2017, le secrétariat du Plan a été chargé d'aligner le programme de travail GASEP du plan AFI SECFAL, les objectifs et déclaration de Windhoek et la feuille de route Ministérielle AFI-MID sur la sécurité. L'alignement est essentiel pour la mise en œuvre et le suivi efficaces de la performance de l'État, de sa capacité à se conformer aux SARP de l'OACI, buts et objectifs fixés dans les divers programmes et plans Régionaux.

## 2. DISCUSSION

2.1 Le Programme de Travail du Plan AFI SECFAL a fixé diverses priorités, objectifs et résultats à court terme (2015-2017), dans lesquels au moins 35% des États africains réalisent au moins 65% de la Mise en œuvre Effective (EI) des éléments critiques (EC) d'ici à 2017. À moyen terme (2018-2020), l'objectif est qu'au moins 50% des États africains atteignent 65% de l'EI des EC d'ici 2020 et à long terme (2020-2023) 90% des États africains atteignent 65% de l'EI des EC d'ici 2023.

2.2 La Déclaration de Windhoek comporte 15 objectifs approuvés par les Chefs d'État et de Gouvernement africains et fixe diverses priorités, objectifs et cibles, et soutient l'Agenda 2063 de la Commission de l'UA en ce qui concerne la mise en œuvre de la Sûreté de l'Aviation et de la Facilitation en Afrique. En ce qui concerne les résultats des audits USAP de l'OACI, les cibles indiquées indiquent que 50% des États africains atteignent au moins 70%, ce qui correspond à la moyenne mondiale de l'EI des EC d'ici 2017 et 75% des États atteignent cet objectif d'ici 2020; 100% (tous les États africains) atteignent la moyenne mondiale d'ici la fin de 2023;

2.3 Le Plan pour la Sûreté de l'Aviation dans le Monde (GASep) définit cinq grands domaines d'actions prioritaires: améliorer la sensibilisation aux risques et la réponse; Développer la culture de sécurité et la capacité humaine; Améliorer les ressources technologiques et l'innovation ; Améliorer la supervision et l'assurance qualité et accroître la coopération, le soutien et le partage d'informations. Les objectifs globaux stipulés par le GASep sur la Mise en œuvre Effective des Eléments Critiques de Sécurité stipulent que 80% des Etats atteignent plus de 65% d'EI en 2020, 90% des Etats atteignent plus de 80% d'ici 2023 et 100% des Etats atteignent 90% d'EI d'ici 2030.

2.4 La Feuille de route Ministérielle pour l'Afrique et le Moyen-Orient (AFI-MID) approuvée en août 2017 définit les actions, tâches, responsabilités et résultats prévus en matière de sûreté de l'aviation dans le cadre de six (6) Actions Prioritaires issues Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde (GASep ) qui sont: la sensibilisation et l'évaluation des Risques; Développer une Culture de Sécurité; Développer les Capacités Humaines en matière de sécurité, de TIC et d'innovation, de systèmes de supervision et d'assurance qualité, et de Coopération Régionale. En un mot, la feuille de route AFI MID dessine essentiellement des stratégies collectives des deux régions pour atteindre les objectifs mondiaux ambitieux du GASep, sans établir de nouveaux objectifs.

2.5 De la brève explication de chacun des programmes susmentionnés, on notera que chacun a des activités, priorités et cibles pour mettre en œuvre la sûreté de l'aviation et la facilitation, visant à assurer une mise en œuvre améliorée et efficace des SARP de l'OACI au terme de l'Annexe 17 et dispositions des SARP relatives à la sûreté de l'Annexe 9 (Facilitation). Pour atteindre l'uniformité dans les différentes approches, une analyse comparative est menée en regroupant toutes les activités de programme individuelles connexes et leurs cibles respectives. Afin d'adopter l'uniformité des objectifs, de nouveaux objectifs seront définis en adoptant la cible la plus élevée en tant que nouveaux objectifs du Programme de Travail du Plan. En raison des contraintes de temps et de l'indisponibilité de certaines données critiques, y compris des paramètres comparables, le secrétariat a besoin de

plus de temps pour achever l'exercice d'alignement. Cependant, les résultats de l'alignement seront présentés à la prochaine réunion du Comité Directeur pour examen.

### **3. ACTION DU COMITE:**

#### **3.1 Le Comité est invité à:**

- a) Noter les progrès accomplis jusqu'à présent dans l'alignement du programme de travail du Plan AFI SECFAL afin de permettre une mise en œuvre harmonieuse, efficace et simultanée du Plan, du GASeP, de la Feuille de route AFI-MID et des objectifs de Windhoek.
- b) Accorder plus de temps au secrétariat pour achever le processus d'alignement et faire rapport à la prochaine réunion du Comité directeur.
- c) Fournir d'autres instructions, conseils et recommandations au processus d'alignement en cours, en particulier l'adoption de l'objectif le plus élevé étant le nouvel objectif pour le Plan AFI SECFAL.